



Club de soccer le Mistral de Sherbrooke  
350, rue Terrill suite 258  
Sherbrooke Québec J1E 3S7  
Tél. : 819 566-4484 / Téléc. : 819 564-6701  
Courriel : info@mistralsherbrooke.com

[www.mistralsherbrooke.com](http://www.mistralsherbrooke.com)



# Code de déontologie

Joueurs

Parents

Éducateurs et personnel d'équipe

*Seul le genre masculin a été utilisé dans la rédaction du code dans le but unique d'alléger sa lecture.*

## Table des matières

Introduction.....	3
Qu'est-ce qu'un code de déontologie ? .....	3
À qui s'adresse le code de déontologie ? .....	3
Pourquoi un code de déontologie ? .....	3
Règlements du joueur.....	4
Règlements du parent .....	5
Règlements de l'éducateur et du personnel d'équipe .....	6

## Introduction

Un Code d'éthique sportive part du principe que les considérations éthiques à l'origine du fair-play ne sont pas des éléments facultatifs, mais, au contraire, bien essentielles à toutes activités sportives ainsi qu'à toute gestion dans le domaine du sport et qu'elles s'appliquent à tous les niveaux de compétence et d'engagement de l'activité sportive, aussi bien aux activités récréatives qu'aux sports de compétition.

## Qu'est-ce qu'un code de déontologie ?

C'est l'ensemble des règles et des devoirs qui régissent une organisation et qui sont basés sur des principes et sur des valeurs morales auxquels s'identifient et se rallient tous les membres. L'ensemble de ces règles et devoirs viennent encadrer la conduite et les rapports entre tous.

## À qui s'adresse le code de déontologie ?

Le code de déontologie s'adresse à tous les membres du Club de soccer le Mistral de Sherbrooke (administrateurs, entraîneurs, directeurs, bénévoles, parents, arbitres et joueurs), quel que soit leur statut ou leur ancienneté à l'intérieur de l'organisation. Chaque membre s'engage, lors de son adhésion à l'organisation, à le respecter entièrement et sans condition.

## Pourquoi un code de déontologie ?

Plus une organisation compte d'intervenants, plus les rapports humains deviennent nombreux, complexes et parfois générateurs de tensions. L'organisation elle-même se diversifie en comités et en sous-comités qui sont nécessaires à son fonctionnement, mais qui en même temps, contribuent à rendre les relations interpersonnelles encore plus difficiles. Or, toute société ou organisation ne peut s'épanouir, ni même survivre sans un minimum de discipline et d'ordre pour régir les rapports entre les individus qui la composent. Dans ce sens, même une association à but non lucratif, composée au départ d'individus bien intentionnés, ne peut échapper à cette réalité.

Nous comptons sur l'application d'un code de déontologie au sein du Club de soccer le Mistral de Sherbrooke pour prévenir autant que possible les sources de problèmes internes et sensibiliser les divers intervenants de façon à ce qu'ils puissent vivre pleinement et en harmonie leur implication quel qu'en soit le niveau. Le Code de déontologie vient en quelque sorte délimiter l'espace qu'il faut accorder aux libertés des individus de façon à ne pas nuire à celles des autres individus ou à la réputation et l'efficacité de l'organisation tout entière.

Il ne s'agit donc pas d'éliminer les sources de plaisir des uns mais plutôt de les contrôler pour éviter les abus envers les autres. Pour réaliser ses objectifs, le Code de déontologie entend favoriser un juste équilibre entre les libertés et les obligations de tous et chacun.

## *Règlements du joueur*

- Je connais et respecte les règles du jeu. Je ne triche pas pour obtenir l'avantage sur les adversaires
- Je respecte les décisions des arbitres parce qu'ils sont des personnes intègres et ne reviendront pas sur leurs décisions.
- Je respecte mon éducateur et ses assistants, ainsi qu'obéis à leurs directives lorsque celles-ci ne sont pas contraires à l'éthique et à son bien-être.
- Je poursuis mon engagement envers mes coéquipiers, mon éducateur et mon équipe jusqu'au bout ! Ainsi, hormis cas particuliers, je préviens l'éducateur 24h d'avance en cas d'absence à une pratique ou à un match.
- Comme les entraînements sont la base d'une pratique sportive où chacun évoluera au sein de l'équipe, je m'engage à participer activement aux entraînements proposés dans le but de progresser et de m'amuser.
- Je respecte les consignes et les règlements internes de mon équipe.
- Je suis courtois et respectueux envers les éducateurs, les officiels, les spectateurs, mes adversaires et mes coéquipiers en utilisant un langage sans injure.
- Je ne tiens pas de propos racistes, sexistes, homophobes ou discriminatoires à l'endroit de quiconque.
- Je ne fais pas de gestes inappropriés ni n'emploie un langage inadéquat à l'endroit de quiconque.
- J'accepte la victoire avec modestie et j'accepte la défaite en étant satisfait de l'effort accompli dans les limites de mes capacités et en reconnaissant le bon travail de l'adversaire.
- La victoire est moins importante que le plaisir de jouer et de se développer. Par conséquent, la défaite doit être prise comme une source supplémentaire de motivation pour continuer à se développer.
- Lors d'une joute, je sais que j'aurai un maximum de satisfaction et de plaisir si je me donne à fond. Grâce à cette attitude, j'aurai du plaisir à jouer autant dans la défaite que dans la victoire.
- Je suis responsable de l'équipement qui est à la disposition de l'équipe, et je proscriis tout acte de vandalisme ou tout vol dans les enceintes sportives au risque d'être banni du club.
- Je m'engage à ne pas vendre et à consommer des boissons alcoolisées et/ou de la drogue dans les enceintes sportives au risque d'être banni du club.

## *Règlements du parent*

- Je considère que les enfants font du sport d'abord pour leur propre plaisir.
- Je n'ai pas d'attente irréaliste. Je suis conscient que les enfants ne sont pas des athlètes professionnels et qu'ils ne doivent pas être jugés en tant que tel.
- Je respecte toutes les décisions des arbitres et des éducateurs et encourage les participants à faire de même. Je reconnais que chaque joueur a droit à l'erreur.
- Je respecte chaque enfant et ne ridiculise jamais un enfant. Je fais plutôt des commentaires positifs qui motivent et encouragent l'effort continu.
- Je reste positif. Je reconnais mon engagement à faire respecter ce code aux supporteurs de mon enfant.
- Je suis témoin privilégié du sport amateur et reconnais qu'un climat de saine compétition implique également un respect entre parents.
- **Je respecte les joueurs, éducateurs et partisans des équipes adverses.**
- Je considère la victoire et la défaite comme conséquences du plaisir de jouer.
- Je suis fier de mon enfant et je lui dis.
- J'applique au même titre que mon enfant l'éthique des joueurs.
- Je considère les arbitres comme une ressource indispensable et non comme des adversaires.
- J'appuie les arbitres et ne discute jamais les décisions des officiels. Je laisse le capitaine ou les éducateurs poser les questions nécessaires.
- Je respecte chacun des bénévoles de l'organisation, car sans eux mon enfant ne pourrait pas pratiquer cette activité.
- J'avise l'éducateur au moins 72h à l'avance lorsque mon enfant ne peut se présenter aux matchs ou aux entraînements. Je m'assure que mon enfant arrive à l'avance aux matchs et aux entraînements (environ 30 minutes d'avance) et qu'il porte l'équipement approprié pour la pratique du soccer.
- Je préviens l'éducateur de tout malaise, état physique ou condition médicale non propice à la pratique du soccer.
- Je m'engage à ne jamais régler des problèmes en présence de personnes non impliquées et à fournir un effort pour désamorcer les situations explosives.
- Je communique directement avec le Club lorsque je veux dénoncer une situation inappropriée, et ce, via le formulaire de plainte disponible sur le site internet du Mistral.

- Je n'utilise pas les réseaux sociaux pour critiquer le Club, son organisation ou ses membres. Si j'ai une plainte à formuler, je le fais via le formulaire de plainte disponible en ligne.
- Je suis conscient que la page Facebook du Club est destinée à informer les membres. Elle ne sert pas à véhiculer des commentaires négatifs, dégradants, non constructifs ou non pertinents.
- Comme les joueurs ont chacun un rôle à jouer et des objectifs à atteindre, je les encourage à y parvenir.
- Je ne donne pas d'indication aux joueurs alors qu'ils sont sur le terrain. Mon rôle est de les encourager.
- Si je suis en état d'ébriété ou sous l'effet de substances illicites je ne serai pas toléré sur le terrain. Je reste plutôt chez moi.
- Je laisse les éducateurs jouer leur rôle.
- Je laisse les enfants jouer!

### *Règlements de l'éducateur et du personnel d'équipe*

- Je considère chaque enfant avec respect et équité sans égard au sexe, à la race, au potentiel physique, au statut économique ou à toute autre condition.
- Je suis un modèle pour les joueurs et agis comme tel.
- J'agis toujours dans le meilleur intérêt des enfants et du sport, considérant que le développement de la personne prime sur le développement du sport.
- Bien que le but du jeu soit d'obtenir la victoire, mes décisions ne doivent pas aller à l'encontre du développement sportif, du bien-être mental et physique des joueurs.
- Je suis conscients que la victoire ou la défaite est une conséquence des progrès effectués ou à réaliser.
- Je respecte les joueurs, éducateurs, partisans des autres équipes et les arbitres, dont les décisions impartiales ne peuvent être contestées dans la mesure des règles de jeu établies.
- J'informe, dans la mesure du possible, tous les intervenants (joueurs, parents, assistants et gérants) de l'existence du code de déontologie et règlements pouvant les concerner.
- Dans le but d'offrir un développement maximal des joueurs, je m'engage à ce que tous les joueurs présents au banc de l'équipe prennent part au match. Sauf si le joueur est blessé ou demande à ne pas retourner au jeu.
- Je conserve mon calme et je fournis les efforts nécessaires pour désamorcer les situations conflictuelles.

- Je m'engage à tenter de régler les conflits en présence des personnes impliquées seulement.
- Je m'engage à ne pas vendre, à ne pas être en possession ou sous l'effet de substances illicites dans le cadre de mes fonctions au sein du Club.
- Je me vêtis de façon appropriée, c'est-à-dire, être en survêtement ou en short lors des matchs et des pratiques.
- J'informe le Club de toutes situations problématiques survenant au sein de mon équipe et dont je ne suis en mesure de régler moi-même.
- Je respecte le [Code d'éthique du PNCE](#)

---

En tant que membre du Club de soccer le Mistral de Sherbrooke, il est de mon devoir d'appliquer les règlements du présent Code de déontologie. Je suis conscient qu'en contrevenant au Code, j'assume les conséquences qui pourraient entraîner ma suspension de l'équipe ou celle de mon enfant.

---